



## Conditions générales de vente

### « Mon anniversaire à la piscine »

#### 1) DEFINITIONS

Dans les conditions générales de vente suivantes, les termes ci-après ont les définitions suivantes :

**Adulte responsable** : il s'agit de l'adulte qui a la responsabilité du groupe d'enfants (personne majeure), le jour de l'Anniversaire. Un adulte a la charge de la surveillance générale et doit obligatoirement être présent tout au long de l'animation, de 14h à 16h45, au départ de tous les enfants. Il est présent dans l'eau avec le groupe entre 14h30 et 15h30. Dans le cas où d'autres adultes (personnes majeures) souhaiteraient être présents lors de l'animation, nous vous invitons à en effectuer la demande en amont auprès de Cluses Arve & montagnes Tourisme, soit par mail à [tourisme@cluses-montagnes.com](mailto:tourisme@cluses-montagnes.com) ou par téléphone au 04 50 96 69 69.

**Anniversaire** : animation réservée auprès de Cluses Arve & montagnes Tourisme, ayant lieu au centre aquatique intercommunal de la communauté de communes Cluses Arve & montagnes (80 rue Carnot – Cluses), réunissant un groupe de 4 à 12 enfants, dont les âges peuvent varier entre 6 et 12 ans.

**Client** : adulte qui effectue la réservation de l'Anniversaire.

**Enfant dont on fête l'anniversaire** : l'enfant pour lequel le rassemblement est organisé.

**Enfants** : il s'agit de tous les enfants réunis pour la prestation : Enfant dont on fête l'anniversaire et Enfants Invités.

**Enfants Invités** : enfants faisant partie du rassemblement, ayant entre 6 et 12 ans, au nombre de 11 enfants au maximum.

**Maître-nageur** : Le maître-nageur assure l'animation des activités aquatiques mais n'a pas la charge de la surveillance individuelle des enfants. La surveillance générale du groupe reste sous la responsabilité exclusive de l'Adulte responsable (voir ci-dessous).

**SPL** : Société Publique Locale

#### 2) RESERVATION

La réservation d'un Anniversaire s'effectue 2 semaines, au minimum, avant la date d'Anniversaire :

- sur le site internet [reservation.cluses-montagnes-tourisme.com](http://reservation.cluses-montagnes-tourisme.com)
- ou à Cluses Arve & montagnes Tourisme (office de tourisme de Cluses, du Reposoir ou de Mont-Saxonnex)

La réservation n'est effective qu'après validation des points ci-après :

- paiement de la totalité de l'Anniversaire, au moment de la réservation
- acceptation des présentes Conditions Générales de Vente

Ces deux points réunis, Cluses Arve & montagnes Tourisme confirme la réservation par email si la réservation est effectuée en ligne ou fournit un document de réservation en papier si la réservation est faite dans l'un des bureaux d'accueil cités ci-dessus).

Conformément à l'article L221 28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations d'activités de loisirs fournies à une date déterminée. »

Il sera demandé au Client de s'identifier au moment de la réservation en donnant son nom, son prénom, son numéro de téléphone, son mail, le nom de l'Enfant dont on fête l'anniversaire et son âge ainsi que le nombre d'Enfant Invités.

Dans le cas d'une vente sur le site internet de Cluses Arve & montagnes Tourisme, les conditions générales de ventes de la boutique en ligne s'appliqueront automatiquement et sans réserve.

#### 3) ENFANTS

Le nombre minimum pour l'organisation d'un Anniversaire est de 4 Enfants (l'enfant dont on fête l'Anniversaire et 3 Enfants Invités)

Le nombre maximum pour l'organisation d'un Anniversaire est de 12 Enfants (l'enfant dont on fête l'Anniversaire et 11 Enfants Invités)

Le nombre d'Enfants présents à l'Anniversaire est précisé au moment de la réservation. Dans le cas où ce nombre viendrait à changer, nous vous invitons à en faire part à Cluses Arve & montagnes Tourisme, soit par mail à [tourisme@cluses-montagnes.com](mailto:tourisme@cluses-montagnes.com) ou par téléphone au 04 50 96 69 69.

Pour des raisons de sécurité, les enfants devront avoir un minimum de 6 ans révolus et un maximum de 12 ans inclus. Les enfants en dehors de cette tranche d'âge (avec un minimum de 5 ans révolus) pourront se voir refuser la participation à certains jeux aquatiques, si le maître-nageur le juge nécessaire. Ils devront faire preuve d'aisance dans l'eau afin de pouvoir profiter pleinement des jeux proposés par le maître-nageur. Le maître-nageur peut refuser l'accès au bassin à tout enfant ne présentant pas une aisance aquatique suffisante (capacité à se déplacer seul dans l'eau, absence de panique, respect des consignes). Cette décision est fondée exclusivement sur des motifs de sécurité. Le maître-nageur se réserve le droit de refuser l'accès au bassin à un Enfant, dans le cas où les conditions de sécurité (comportement inadapté, non-respect du règlement intérieur du centre aquatique) ne pourraient pas être respectées. Les tenues de bain autorisées sont celle figurant en annexe du règlement intérieur de la piscine

#### 4) ADULTES

Un Adulte responsable (majeur) doit être désigné à la réservation de l'Anniversaire. Il s'agit de l'adulte qui a la responsabilité du groupe d'enfants, le jour de l'Anniversaire. Un adulte doit obligatoirement être présent tout au long de l'animation, de 14h à 16h45, au départ de tous les enfants. Il est présent dans l'eau avec le groupe entre 14h30 et 15h30. Il a entre autre, la charge de veiller au change des enfants dans les vestiaires, et les aider le cas échéant – Le temps nécessaire au change est sous sa responsabilité, et il ne sera pas admis de retarder la fin des animations en cas de départ en retard du fait d'un temps de change trop long (mise en tenues de bain, puis mise en tenues civiles pour la partie « gâteau »). Pour des raisons de sécurité, de capacité d'accueil et de fluidité dans les vestiaires, la présence d'adultes supplémentaires est soumise à autorisation préalable. Dans le cas où d'autres adultes (personnes majeures) souhaiteraient être présents lors de l'animation, nous vous invitons à en effectuer la demande en amont auprès de Cluses Arve & montagnes Tourisme, soit par mail à [tourisme@cluses-montagnes.com](mailto:tourisme@cluses-montagnes.com) ou par téléphone au 04 50 96 69 69.

#### 5) CONDITIONS FINANCIERES

Les prix indiqués concernant les prestations fournies sont fixes et non négociables.

Le paiement de l'intégralité de l'Anniversaire est dû au moment de la réservation, en espèces, chèque, carte bancaire ou par chèques vacances. Concernant la vente en ligne, seul le paiement par carte bancaire sera accepté.

Cluses Arve & montagnes Tourisme se réserve le droit de changer ses conditions tarifaires, cependant toute prestation réservée et réglée ne pourra en aucune manière donner lieu à modification tarifaire.

Le Client ne peut pas se rétracter. Toutefois si le Client souhaite annuler sa réservation, il devra répondre aux conditions d'annulation listées en point N° 10) ANNULATION

#### 6) CONTENU DE LA PRESTATION

La prestation comprend :

- la privatisation d'une partie du bassin ludique pour la durée d'une heure, de 14h30 à 15h30.
- la réalisation d'animations aquatique du groupe d'enfant par un maitre-nageur sur la durée du temps dans l'eau.
- un encadrement du moment du goûter de 16h à 16h45.
- la fourniture des boissons, des verres, assiettes, cuillères, serviettes, bougies, nappes, banderole « joyeux anniversaire ».
- à leur arrivée, les Enfants sont équipés par l'Adulte responsable d'un bracelet « Mon anniversaire à la piscine », permettant de les distinguer. Les bracelets sont récupérés à partir de 14h à l'accueil du centre aquatique.
- l'Adulte responsable est seul avec l'ensemble des Enfants, de 14h à 14h30, pour la préparation dans les vestiaires publics, et de 15h30 à 16h, pour le moment douche/habillage.
- au moment de la réservation, un modèle de carton d'invitation à l'Anniversaire est téléchargeable et imprimable.
- en fonction de l'Anniversaire réservé, un gâteau au chocolat de type « brownie ». Un seul type de gâteau est proposé. Le gâteau fourni peut contenir des allergènes. La liste des allergènes est disponible sur demande. Lorsque le Client apporte son propre gâteau ou des aliments, il en assume l'entière responsabilité, notamment en cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire.
- l'Anniversaire est organisé pour un groupe compris entre 4 et 12 enfants de 6 à 12 ans. La taille du gâteau sera prévue en conséquence.
- il est possible de ranger les effets personnels des Enfants et de l'Adulte responsable dans les casiers prévus à cet effet. Un jeton de caddie ou une pièce de 1€ seront alors nécessaire pour fermer le casier.

#### 7) DURÉE

La durée de l'Anniversaire est de 2h45. Tout retard du groupe peut réduire la durée de l'animation sans donner lieu à remboursement.

- L'Adulte responsable est attendu à 14h pour récupérer les bracelets des Enfants et accueillir le groupe.

- Entre 14h et 14h30, les Enfants et l'Adulte responsable se changeront dans les vestiaires publics. Dans le cas où d'autres adultes souhaiteraient entrer dans l'enceinte de la piscine, nous vous invitons à en effectuer la demande en amont, auprès de Cluses Arve & montagnes Tourisme, soit par mail à [tourisme@cluses-montagnes.com](mailto:tourisme@cluses-montagnes.com) ou par téléphone au 04 50 96 69 69.

- Rendez-vous avec l'animateur, devant le bassin ludique à 14h30, pour l'ensemble des Enfants et l'Adulte responsable. L'animation a lieu de 14h30 à 15h30. Tous les protagonistes souhaitant aller à l'eau doivent prendre préalablement une douche savonnée au rez de chaussée du centre aquatique.

- De 15h30 à 16h, l'Adulte responsable est en charge de la douche et de l'habillage des Enfants.

- De 16h à 16h45, les Enfants et l'Adulte responsable retrouvent le maitre-nageur qui est en charge de l'organisation du goûter.

#### 8) NOURRITURE

Au moment de la réservation, l'option « avec ou sans gâteau » devra être choisie.

Si vous choisissez l'option « sans gâteau », l'Adulte responsable est libre d'apporter son propre gâteau. Lorsque le Client apporte des aliments, Cluses Arve & montagnes Tourisme et le centre aquatique déclinent toute responsabilité en cas de réaction allergique ou d'incident alimentaire. Pour les enfants ayant un régime alimentaire particulier, nous invitons l'Adulte responsable à amener son propre gâteau.

Les boissons (jus de fruits bio) sont fournies quelle que soit la formule choisie. Les parfums (pomme et multi-fruits) sont standards et ne pourront pas être modifiés.

L'Adulte responsable est libre d'apporter les friandises et boissons de son choix en complément.

Des gobelets, assiettes et couverts sont mis à disposition dans la cadre de la prestation d'anniversaire, ils restent propriété de la SPL et ne pourront être emportés à la fin de l'évènement.

#### 9) UTILISATION DES ESPACES ANNIVERSAIRES (SALLE DE CONVIVIALITE)

Le centre aquatique met à disposition un espace pour le goûter d'anniversaire : celui-ci doit être totalement libéré à l'heure prévue de fin d'anniversaire (16h45). Les papiers, emballages cadeaux et autres déjections devront être mis à la poubelle. En cas de dégradation ou de nettoyage exceptionnel, des frais pourront être facturés.

### 10) REPORT DE DATE DU FAIT DU CLIENT

Les modifications sont possibles jusqu'à 15 jours avant la date prévue de l'Anniversaire selon les créneaux encore disponibles, et ceci sans justificatif. La demande devra être effectuée par mail à [tourisme@cluses-montagnes.com](mailto:tourisme@cluses-montagnes.com) ou par téléphone au 04 50 96 69 69. La modification sera effective à réception d'une confirmation écrite de la part de Cluses Arve & montagnes.

À moins de 15 jours de la date d'Anniversaire, les modifications de date ne seront acceptées que sur présentation d'un justificatif médical soit de l'Adulte responsable, ou de l'Enfant dont on fête l'anniversaire. Celui-ci devra être fourni soit par mail à [tourisme@cluses-montagnes.com](mailto:tourisme@cluses-montagnes.com) ou directement au bureau de Cluses Arve & montagnes Tourisme. En cas d'événement grave non médical (décès d'un proche, hospitalisation d'un membre du foyer), une demande de report pourra être étudiée au cas par cas.

### 11) ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

Si un Client souhaite annuler l'Anniversaire réservé, la prestation sera annulée selon les conditions ci-dessous :

- plus de 15 jours avant la date : remboursement à 80 % ;
- entre 15 et 7 jours : remboursement à 50 % ;
- moins de 7 jours : aucun remboursement.

Un remboursement intégral est possible sur présentation d'un justificatif médical concernant l'Enfant dont on fête l'anniversaire ou l'Adulte responsable.

Dans le cas où le remboursement soit accepté, il s'effectuera par virement bancaire quel que soit le mode de paiement initial.

### 12) REPORT OU ANNULATION DE DATE DU FAIT DE CLUSES ARVE & MONTAGNES TOURISME OU DU CENTRE AQUATIQUE

Conformément à l'article L221-15 du code de la consommation, Cluses Arve & montagnes Tourisme ou le centre aquatique ne sont pas responsables en cas d'inexécution partielle ou totale de la commande imputable au fait imprévisible et insurmontable de l'autre partie, d'un tiers ou à un cas de force majeure.

En cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil (événement imprévisible, irrésistible et extérieur), la prestation est suspendue. Une solution de report sera proposée. Si aucun report n'est possible dans un délai de 2 mois, la prestation sera remboursée intégralement.

### 13) RESPONSABILITÉ

Tous les Enfants présents pour un Anniversaire sont sous l'entière et unique surveillance et responsabilité de l'Adulte responsable. Le personnel du centre aquatique n'est en aucun cas chargé de la surveillance des enfants en dehors des bassins. Les Adultes Accompagnants doivent s'assurer que les consignes de sécurité ainsi que le Règlement Intérieur du centre aquatique sont compris et respectés par les Enfants. Ce dernier pourra être fourni sur simple demande auprès de Cluses Arve & montagnes Tourisme.

Les Enfants ne peuvent rentrer dans le centre aquatique qu'en la présence de l'Adulte responsable.

Les Enfants arrivés après l'arrivée du groupe devront se signaler à l'accueil et être récupéré par l'adulte responsable du groupe.

Les effets personnels (vêtements, chaussures, sacs, téléphones, clefs, cadeaux, et autres) sont sous la responsabilité de l'Adulte responsable.

Cluses Arve & montagnes Tourisme et le centre aquatique ne sauraient être tenu responsable en cas de perte, vol ou dégradation des effets personnels dans l'enceinte du centre aquatique.

Aucun remboursement ne sera effectué par Cluses Arve & montagnes Tourisme en cas de perte, vol ou dégradation d'effets personnels.

En outre, Cluses Arve & montagnes tourisme et le centre aquatique se réservent le droit de demander réparation des dommages subis en cas de détérioration ou de vol des aménagements, du matériel et des locaux.

Le centre aquatique de la 2CCAM reste responsable de la sécurité de ses installations et du respect des normes applicables. En cas de comportements et d'agissements contraires au règlement intérieur, et après avertissements et discussions avec l'adulte responsable du groupe, il restera possible pour le centre aquatique de la 2CCAM d'interrompre la prestation en cours d'exécution, sans que cela n'ouvre droit à un remboursement même partiel de ladite prestation

Cluses Arve & montagnes Tourisme et le centre aquatique disposent des assurances nécessaires à l'exercice de leurs activités.

### 14) DONNEES PERSONNELLES

Conformément à l'article 13 du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), il est porté à la connaissance du Client que :

Le responsable du traitement des données à caractère personnel est la SPL Cluses Arve & montagnes Tourisme.

Les finalités du traitement sont la gestion des réservations, la facturation, le suivi et l'exécution des prestations ainsi que le respect des obligations légales incombant à la SPL.

La base légale du traitement repose sur l'exécution du contrat conclu avec le Client ainsi que sur le respect d'obligations légales applicables.

Les destinataires des données sont les services internes dûment habilités de la SPL Cluses Arve & montagnes Tourisme, ainsi que les partenaires strictement nécessaires à l'exécution de la prestation.

Les durées de conservation correspondent au temps nécessaire à la gestion de la prestation, puis à la durée légale d'archivage applicable, notamment en matière comptable (10 ans).

Les droits du Client s'exercent conformément au RGPD : droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition, ainsi que droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Le Client peut exercer l'ensemble de ses droits précités en s'adressant à Cluses Arve & montagnes Tourisme, auprès de la déléguée à la protection des données (DPO) qui peut être contactée à l'adresse suivante : [dpo@2ccam.fr](mailto:dpo@2ccam.fr). Cluses Arve & montagnes Tourisme s'engage à ne collecter et ne traiter que les données strictement nécessaires à l'ouverture et à la gestion du compte « Client », à la réalisation des réservations, ainsi qu'au suivi des prestations commandées.

Les données collectées sont traitées exclusivement dans le cadre des opérations d'achat et peuvent être transmises aux seuls destinataires identifiés comme indispensables à l'exécution de la prestation ou aux obligations administratives et légales afférentes.

Les données ne sont en aucun cas revendues à des tiers à des fins commerciales ou publicitaires et ne font l'objet d'aucun transfert hors de l'Union européenne.

### 15) PREUVE ELECTRONIQUE - ARCHIVAGE

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de Cluses Arve & montagnes Tourisme constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client. Les données sont conservées par la SPL CAMT pour la durée nécessaire :

- Au traitement de la réservation et du service,
- Puis archivées pendant la durée légale applicable aux documents comptables (10 ans).

#### **16) TRAITEMENT DES RECLAMATIONS**

Dans un délai d'un mois suivant la date de la prestation réservée, le « client » a la possibilité de contacter Cluses Arve & montagnes tourisme et de formuler toute demande ou réclamation relative à la « prestation » commandée en utilisant cette adresse email : [tourisme@cluses-montagnes.com](mailto:tourisme@cluses-montagnes.com) ou le numéro de téléphone 04 50 96 69 69.

#### **17) NULLITE PARTIELLE**

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV sont tenues pour non valides ou déclarées comme tel en application d'une loi, d'un règlement ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et toute leur portée.

#### **18) LOI APPLICABLE – LANGUE - LITIGE**

Ces conditions générales de vente sont soumises au droit français. En cas de litige, seule la version en français fait foi, même s'il existe des traductions, qui sont fournies uniquement pour convenance et sans valeur légale. Tout litige concernant la formation, validité, interprétation ou exécution de ces CGV sera traité par les tribunaux français.

Le Client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation conformément à l'article L612-1 du Code de la consommation. Les coordonnées du médiateur sont disponibles sur demande. »

#### **19) ACCEPTATION DES CGV PAR LE CLIENT**

Les Conditions Générales de Vente ci-dessus sont téléchargeables sur le site internet de réservation de Cluses Arve & montagnes Tourisme [reservation.cluses-montagnes-tourisme.com](http://reservation.cluses-montagnes-tourisme.com).

Si la réservation est effectuée en face à face dans un des bureaux de l'office de tourisme, celles-ci sont signées au moment de la réservation.

Si la réservation est effectuée en ligne, une case est à cocher, mentionnant l'acceptation des CGV, afin de pouvoir débloquer la vente.

Aucune vente ne peut avoir lieu sans la validation des CGV ci-dessus par le Client.